

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1033 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NAZIH LAKBILA veinte Moestaz Ali

Date de naissance : 01 07 1953

Adresse : AB My Boulaâib Rue 8 N 16 C. 1

CASA

Tél. : 06 66 87 40 74 Total des frais engagés : 1032,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SAMIR Abdelmoumen
Médecin généraliste
Diplômé en échographie
122, Bd. Dakhla, Jamila, Sbata
Casablanca - tél. 0522 37 59 00

Date de consultation : 19/05/2023

Nom et prénom du malade : NAZIH le Ichra Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Alerte digestive et dyspnée

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DAZH Le : 19/05/2023

Signature de l'adhérent(e) : Q

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/12/2023	Gratuit	—	Dr. S. SAMIR Abdelmoumene Médecin généraliste Diplômé en radiographie Casablanca Dakhla tel. 0524 222 122	Dr. S. SAMIR Abdelmoumene Médecin généraliste Diplômé en radiographie Casablanca Dakhla tel. 0524 222 122
29/12/2023	200 dh	—	Dr. S. SAMIR Abdelmoumene Médecin généraliste Diplômé en radiographie Casablanca Dakhla tel. 0524 222 122	Dr. S. SAMIR Abdelmoumene Médecin généraliste Diplômé en radiographie Casablanca Dakhla tel. 0524 222 122
19/12/2023	12	—	Dr. S. SAMIR Abdelmoumene Médecin généraliste Diplômé en radiographie Casablanca Dakhla tel. 0524 222 122	Dr. S. SAMIR Abdelmoumene Médecin généraliste Diplômé en radiographie Casablanca Dakhla tel. 0524 222 122

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	19/05/23	 300,40
	29/05/23	 32,30

ANALYSES - RADIographies

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a circular arrangement of 24 numbered circles (1-8) in four concentric layers. The numbers are arranged as follows: outer layer (8), second layer (7), third layer (6), and inner layer (5). Arrows indicate a clockwise rotation for each layer.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Cachet du médecin

Dr SAMIR Abdelmoumene
Médecin généraliste
Diplômé en échog. aphie
122, Bd. Dakhla, Jamila 5, Sbata
Casablanca - Tel.: 0522 37 59 00

A Dr. SAMIR Abdelmoumene
Médecin généraliste
Diplômé en échog. aphie
122, Bd. Dakhla, Jamila 5, Sbata
Casablanca Tel.: 0522 37 59 00
Le : 9/11/2023
2023

NAZIH lekhir -

201.00

LOT: 410
PER: OCT 2024
PPV: 201 DH 00

LOT : 3196
PER : 09-27
P.P.V : 46 DH 60

PPV: 52DH80
PER: 06/25
LOT: M218-2

- No dep (DT 60) 
1 p x 2 46.60
- Prazol. (514)
1 pte matin 52.80
- Trimedat jlt.
1 pte x 3 atra 300.40



Dr. SAMIR Abdelmoumene
Médecin généraliste
Diplômé en échog. aphie
122, Bd. Dakhla, Jamila 5, Sbata
Casablanca Tel.: 0522 37 59 00

PHARMACIE BENITALER
16, Bd. El Youssfi N°10 Rue 22 Club Phénix
Casablanca

Médecine Générale

Expert assermenté près les tribunaux

Diplômé en Echographie

LOT : 063
PER : JUN 2025
PPV : 113 DH 50

blanca
008

Lot.: 210048

Du.: 02.2022

02.2025

*VIGNETTE

SPASMODEN® 40mg

30 comprimés

PPV 40,80 DH

V13691901

الطب العام

خبر ملحق لدى المحاكم

دبلوم الفحص بالصدى

5 شارع الدخلة جميلة 122

36,30

Casablanca , le

29 MAI 2023

NAZIH Lekbiza

36,30



Aixiol

(10)

1/4 mat

$\frac{1}{4} \approx 15^y$

$\frac{1}{4} 21^y$

- Medi zapiie 2,5

113.

p2t 1 sem = 2 sp m jour sur 2

128,90

sp

chaque soin (

$\frac{1}{2} 9$

- Dompelium Aij.

1 cuop x 3 (15 min ent

128,90

repas)

- Zane Kal (15 min (26)

1 cp mat = 4 jrs

LOT 220070
EXP 05/24
PPV 59DH00

LOT: 5237
PER 12 - 24
P.P.V 24 DH 50

Apres : 1 p mat + 1 p 1h4

= 270j

59,00

- 1 posee (30 j)

1 gel 2 m = 1 sem

1 gel mat = 4 sem

- T. C. e. e. d. a. t

- Spasmoden (26)

532,30 1 p x 3 at bed

Dr. SA
Médical Généraliste
Diplômé en Echographie
122, Bd. Dakha, Jamila S. Shata
Casablanca Tel. 0523 37 52 00